

## MEMBERSHIP 2019

CATÉGORIE DE MEMBRES	SOUS-CATÉGORIE*	COTISATION ANNUELLE**
<b>Industriels</b>	Petite entreprise (25 employés et moins)	500 \$
	Moyenne entreprise (de 26 à 99 employés)	2 500 \$
	Grande entreprise (de 100 à 499 employés)	5 000 \$
	Très grande entreprise (500 employés et plus)	25 000 \$
<b>Institutionnels</b>	Petite organisation (25 employés et moins)	100 \$
	Moyenne organisation (de 26 à 99 employés)	1 500 \$
	Grande organisation (de 100 à 499 employés)	2 500 \$
	Très grande organisation (500 employés et plus)	5 000 \$
<b>Utilisateurs-opérateurs</b>	Petite organisation (25 employés et moins)	500 \$
	Moyenne organisation (de 26 à 99 employés)	1 000 \$
	Grande organisation (de 100 à 499 employés)	2 500 \$
	Très grande organisation (500 employés et plus)	5 000 \$
<b>Collaborateurs</b>	Aucune	5 000 \$

\*La sous-catégorie inclut le nombre d'employés travaillant au Canada uniquement

\*\*La tarification est prévue au prorata en fonction du mois de l'année auquel une organisation devient membre de la Grappe. Par exemple, une organisation qui adhère à la Grappe en juillet se verra facturer un coût de cotisation annuelle selon la formule suivante :

**[Coût de la cotisation annuelle selon la catégorie de membre] x [6] / 12 = Coût de cotisation réelle.**